



# COMITÉ DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DU QUARTIER DE CHAMPIGNOL

(Association non subventionnée à but non lucratif (régie par la loi de 1901))

## BULLETIN D'ADHÉSION – Cotisation 2023

M/Mme/Mlle : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Téléphone : .....

Courriel : .....@.....

*(Vos coordonnées, en particulier votre adresse mail, nous permettront de vous tenir régulièrement informés mais ne seront en aucun cas cédées, échangées ou vendues ; elles resteront confidentielles.)*

**Désire adhérer à l'association pour l'année civile 2023,  
et verse la somme de 10 € pour une personne ou 15 € pour un couple.**

- par virement bancaire : IBAN FR76 3000 3039 5800 0372 6209 062
- par chèque à l'ordre du « Comité de Quartier de Champignol »
- en espèces dans une enveloppe à votre nom

**A adresser ou à déposer au trésorier : Christophe Boucly – 2 rue Ste Geneviève – 94210 St Maur**

Date & Signature :